

3. Des parties glabres, (trichophytie cutanée, herpès circiné parasitaire).

4. Des ongles (ony chomycose trichophytique).

La trichophytie du cuir chevelu ne s'observe que chez les enfants, très rare après 15 ans. Elle débute par une rougeur érythémateuse recouverte quelquefois de vésicules éphémères et surtout de petites squames blanchâtres et d'un gris sale. L'affection est circonscrite et ne forme que de petites plaques assez mal délimitées. Le malade éprouve en ces points des démangeaisons, des picotements. Le champignon envahit le follicule pileux et l'affection devient alors une dermatose des plus tenaces, des plus rebelles à toute médication. Les poils altérés, secs, décolorés, deviennent friables et cassent au lieu de s'arracher. Ils cassent même spontanément en laissant des tonsures circulaires. Abandonné à elle-même, elle arrive dans certains cas, à couvrir de vastes surfaces. Elle peut guérir spontanément sans alopecie définitive ni cicatrice d'aucune sorte. Pour peu que l'on hésite sur le diagnostic, l'examen microscopique des poils cassés, lèvera tous les doutes en faisant reconnaître le trichophyton.

*Traitement* : Il faut d'abord prévenir l'extension du mal et empêcher la contamination des personnes indemnes, par un isolement rigoureux.

Il faut épiler les parties malades en empiétant même sur les parties saines pour en éviter la contagion. Si l'on éprouve des difficultés à arracher les cheveux malades qui cassent facilement, on emploiera pour arriver à les enlever, des emplâtres agglutinatifs. Après l'épilation on lotionne avec une solution de sublimé et quelques heures après et deux fois par jour on enduit les parties malades de pommades au mercure, au soufre, acide-phénique, huile de cade, acide salicylique ou un badigeonnage à la teinture d'iode. Il faut surveiller le traitement qui peut causer des folliculites qu'il faudra respecter et traiter par les émoullients et les pommades douces, pour ensuite reprendre le